

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE



Durée : 4.5 jours, 31 heures
Nombre de stagiaires : 10 max.

1/1

Personnes concernées

Personnes titulaires d'une carte pro valide ou d'une autorisation préalable

Prérequis

Etre titulaire d'une carte pro valide ou d'une autorisation préalable
Disposer d'une carte SST dont la date de validité est dépassée

Objectifs

Maintenir les connaissances techniques, actualiser et perfectionner les connaissances

Programme

Gestes élémentaires de premiers Secours (7 heures)

- situer le cadre juridique de son intervention
- réaliser une protection adaptée
- examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie;
- faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement ;
- secourir une victime de manière appropriée.

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures)

- les évolutions récentes du livre VI.

le code de déontologie. Le principe d'exercice exclusif. Les conditions de détention et d'usage des armes. Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes. La non-confusion avec un service public. Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir. Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale. La non-assistance à personne en danger. L'omission d'empêcher un crime ou un délit. Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété. Le secret professionnel.

Compétences opérationnelles générales (7 heures)

Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.

Compétences opérationnelles spécifiques: prévention des risques terroristes (13 heures)

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.

Modalités techniques et pédagogiques

Supports et matériels utilisés : Vidéoprojecteur, supports...
Documents remis : remise d'une attestation à transmettre au CNAPS
Intervenant : Julien JEANNE

Suivi et Evaluation

Modalités de suivi : PRATIQUE

Modalités d'évaluation : Epreuves certificatives

Organisme Certificateur : FORMAPLUS 3B - Agent de Prévention et de Sécurité (A.P.S.) – Niveau 3 -
Nomenclature européenne : niveau 3 - Code de spécialité (NSF) : 344w - Publié au Journal Officiel le
03 mars 2017

MAC-APS-31-01-2019

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

Courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV
7 Rue Sophia Antipolis
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
<http://neoprev.com>